



Avril 2026

Visio-flash #1

S'organiser entre élus

© La Chapelle des Fougeretz



Leviers d'action et témoignage de Natacha Blanc, 1^{ère} adjointe à La Chapelle des Fougeretz (35)

BRUDED bénéficie du soutien technique et financier de :



Leviers d'action

- I. Faire équipe et créer une culture commune**
- II. Déléguer, répartir les responsabilités et les indemnités**
- III. Définir les instances et leur rôle**
- IV. Travailler de façon constructive avec la minorité**
- V. Communiquer efficacement et décider ensemble**
- VI. Impliquer par la convivialité**

I. « Faire équipe » et créer une culture commune

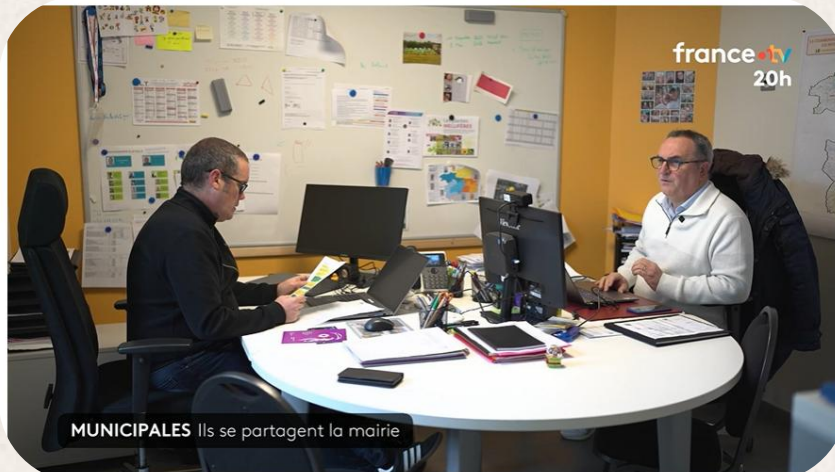
- Inviter les élus à s'exprimer sur leurs motivations: **interconnaissance et appétences** des uns et des autres
- Prévoir des temps pour **structurer le travail d'équipe** : qui fait quoi, qui décide quoi, quand, et comment
- S'accorder sur une « **éthique municipale** »
- **Visiter ensemble la commune**
- Proposer des **formations** à tous les élus
- Penser l'intégration et **la montée en compétence** des nouveaux élus en créant des **binômes**
- Créer un **événement fédérateur** réunissant les élus



II. Déléguer, répartir les responsabilités et les indemnités



Locqueltas (56)

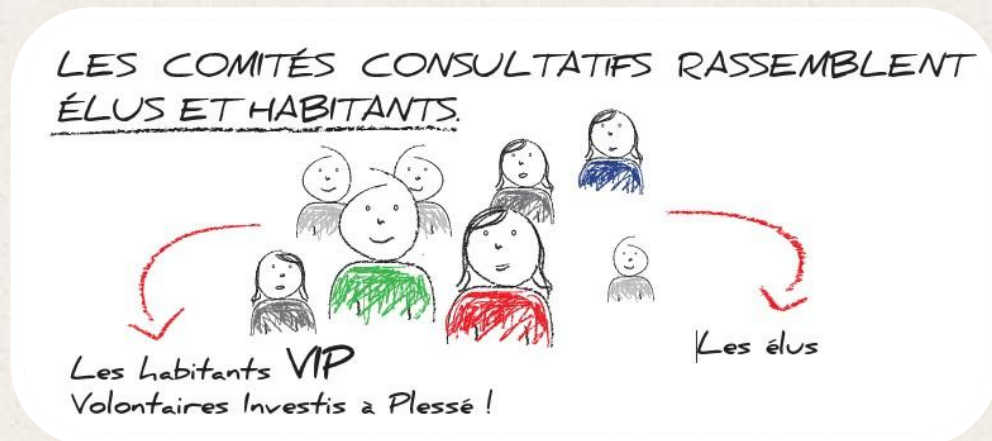


Teillé (44)

- **Anticiper le temps que chacun pense pouvoir consacrer** à sa fonction d'élu
- Définir clairement et collectivement ce que signifie la **prise d'une délégation**
- Proposer à chaque élu de s'impliquer sur un projet et **répartir les pilotages**
- Prévoir un **binôme d'élus** par projet ou par commission
- Réfléchir à la **répartition des indemnités** en amont et de manière transparente
- **Adapter les délégations** - et indemnités correspondantes - en cours de mandat

III. Définir les instances et leur rôle

- **Définir les instances** qui correspondent à l'organisation souhaitée par l'équipe
- Définir une méthode de travail efficace pour **éviter les réunions à rallonge**
- **Limiter le nombre de commissions** et favoriser l'organisation de groupes de travail qui peuvent être ouverts à la population
- Mettre en place un **calendrier global** des réunions
- Intégrer le **développement durable** dans les instances municipales et penser à la **transversalité**



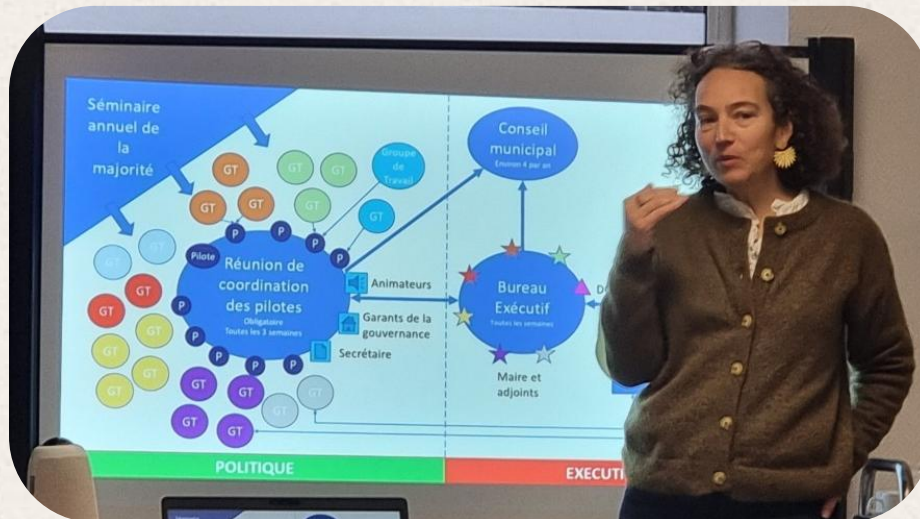
Plessé (44)



Saffré (44)

IV. Travailler de façon constructive avec la minorité

- Voir la minorité comme une richesse, source de dynamisme



Saint-Armel (35)

- Inviter les élus de la minorité à travailler avec la majorité, notamment en **proposant des instances d'échange** où l'opposition peut participer.

V. Communiquer efficacement et décider ensemble

- Construire collectivement le **parcours de prise de décision**.
- Animer des **réunions efficaces et participatives**.
- Veiller à la **bonne circulation de l'information** au sein de l'équipe municipale afin de favoriser une prise de décision partagée, et d'impliquer tous les élus.
- Utiliser des **outils de communication appropriés**.
- Centraliser, partager et **rendre les informations accessibles**, y compris ce qui relève de l'intercommunalité.
- **Réseaux sociaux**



VI. Impliquer par la convivialité

- **Donner envie de travailler ensemble**, en intégrant des temps conviviaux dans la vie municipale.
- **Organiser des séminaires intégrant des moments conviviaux**, avec par exemple des temps de travail le matin et des temps plus informels l'après-midi, possiblement avec les familles.
- **Organiser un temps fort communal annuel**, porté collectivement par les élus.



Saffré (44)



Hédé-Bazouges (35)

Retours d'expériences sur la gouvernance entre élus

Guipel (35) : partage des responsabilités et convivialité, gages d'une équipe municipale motivée

La Chapelle des Fougeretz (35) : halte à la réunionite aiguë !



Plessé (44) : Une gouvernance partagée pour la commune

Plouguerneau (29) : les élus se forment pour améliorer la gouvernance municipale



Saffré (44) élabore sa Politique Communale des Engagements Durables : un cap pour le mandat

La Haye-Fouassière (44) encourage l'éthique municipale

Des acteurs pour vous accompagner



Mais aussi:

- des associations,
- des bureaux d'études privés,
- Et des compétences parmi vous !



Témoignage



**Natacha Blanc, 1^{ère} adjointe à
La Chapelle des Fougeretz (35)**

4 738 habitants



© La Chapelle des Fougeretz



Avril 2026

Visio-flash #1

S'organiser entre élus

BRUDED bénéficie du soutien technique et financier de :



Pourquoi et comment?

- Un renouvellement d'équipe en cours de mandat (2022)
- Un conseil municipal composé de 21 élus de la majorité et 6 élus de la minorité (2025)
- Une maire, 8 adjoints et trois conseillers délégués (nouveau mandat)
- Des élus actifs et... des réunions redondantes : usure, démotivation

=> enjeu à garder les élus motivés!



Les délégations du mandat 2026-32

8 adjoints	<ul style="list-style-type: none">➤ Aménagement et cadre de vie➤ Finances et commande publique➤ Solidarités➤ Equipements, espaces publics et mobilités➤ Économie locale➤ Tranquillité publique et citoyenneté➤ Culture et événementiel➤ Jeunesse et numérique
3 conseillers municipaux délégués	<ul style="list-style-type: none">➤ Délégué à l'éducation➤ Délégué au sport➤ Délégué à la culture
15 conseillers municipaux	

L'organisation interne en 2026

Affaires courantes : 2 groupes de travail réguliers

Groupe de travail

« Aménagement/urbanisme
/espaces verts »
(5 à 6 élus)

Groupe de travail

« Animation »
(4 à 5 élus)

Projets avec date de fin :

Groupes-projets

« Habitat seniors,
« Restaurant scolaire,
« Equipements »...,
(5 à 8 élus max)



Commission
« finance »
supprimée

**Commission
municipale unique**
Échanges et orientations
(Tous les élus)
2h / 15 j. avant chaque CM

Si délibération
nécessaire :

Conseil municipal
décisionnaire
(Tous les élus)
1h / toutes les 6 semaines

Si sujets du
quotidien :

**Bureau des
adjoints**
Hebdomadaire

Vigilance sur les agendas

- ✓ En semaine : réunions programmées uniquement le soir à partir de 18h, et **jamais le vendredi soir.**

Nouveauté mandat 2026-2032 :

- *Lundi (19h30) sacralisé pour les groupes de travail / groupes-projets / commissions uniques / conseils municipaux*
=> *une seule soirée dédiée à son engagement municipal*
- *Jeudi (19h30) dédiés aux réunions de bureaux*
=> *une organisation + simple pour tous les élus (vie pro et perso)*



- ✓ **Samedi matin préservé** : pas de réunion programmée, si besoin, se fait sans mobiliser d'agent.
- ✓ **Vacances scolaires sacralisées** : aucune réunion n'est programmée sauf pour les adjoints si besoin, et dans ce cas, organisation interpersonnelle entre adjoints

➔ Inscription dans le règlement intérieur approuvé par délibération.

Avec le recul, quelques conseils?

- Ne repartez pas forcément de l'existant dans l'urgence. Prenez le temps de trouver votre organisation optimale afin que chaque élu trouve sa place et son investissement dans la durée
- Veillez aux supports de présentation des projets : l'objectif est de comprendre les décisions
- N'hésitez pas à expérimenter !



Visio-flash #1 – avril 2026

S'organiser entre élus

Merci !

Trugarez !

www.bruded.fr

BRUDED bénéficie du soutien technique et financier de :

